

# Mise au concours

de

## travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions.

---

### Mise au concours.

---

Un concours est ouvert pour les travaux de routes suivants à exécuter à proximité d'Andermatt (canton d'Uri).

1. Route de Nätschen (dernier lacet de la route cantonale de l'Oberalp au-dessus d'Andermatt) jusqu'au plateau du Grossboden, longueur environ 4500 mètres, terrassements et exploitation de rochers environ 2700 m<sup>3</sup>, maçonnerie en pierres sèches environ 11,000 m<sup>3</sup>.
2. Chemin sur le Bätzberg, conduisant au plateau de Rossmettlen, longueur environ 4500 mètres, terrassements et exploitation de rochers environ 15,000 m<sup>3</sup>, maçonnerie en pierres sèches environ 2000 m<sup>3</sup>.

Les entrepreneurs suisses qui voudront faire des offres pour l'une ou l'autre de ces routes ou pour toutes les deux pourront prendre connaissance des plans et des cahiers des charges dès le 13 mai au bureau fédéral de construction à Andermatt ou au bureau fédéral du génie à Berne (Lorraine n° 3).

Les soumissions seront munies de la suscription : « Soumission pour les routes près d'Andermatt » et devront être envoyées, au plus tard le 23 courant, au bureau du génie fédéral à Berne.

Il est réservé d'adjuger chaque route séparément.

Berne, le 11 mai 1891. [2..]

*Bureau fédéral du génie.*

---

### Mise au concours.

---

L'administration soussignée met au concours la *confection* de 100,000 brassards fédéraux.

Toutes les fournitures, excepté le fil, seront délivrées par l'administration fédérale; la dimension des brassards sera marquée sur les pièces de drap rouge; les croix blanches seront découpées.

Le fournisseur n'aura qu'à exécuter le travail, et il lui sera remis un modèle d'après lequel celui-ci devra être fait.

L'administration soussignée remettra aux soumissionnaires, sur leur demande, des modèles, qui doivent être retournés avec les offres.

Les prix devront être établis avec l'emballage compris.

Terme pour les offres: le 23 mai 1891.

Berne, le 6 mai 1891. [2.]

*Commissariat central des guerres,  
section de l'habillement.*

---

## Mise au concours. •

---

La place d'inspecteur fédéral en chef des travaux publics de la Confédération, vacante par suite de décès, est mise au concours. Traitement annuel de 7000 à 8000 francs, plus les indemnités de déplacement et les frais de transport réglementaires.

Les postulants doivent adresser leur demande au département soussigné, d'ici au 30 courant.

Berne, le 14 mai 1891. [3].

*Département fédéral de l'intérieur.*

---

## Mise au concours.

---

La place de **correspondant italien** et commis à la chancellerie fédérale, devenue vacante par suite du transfert du titulaire dans une autre branche de l'administration fédérale, est mise au concours. Le maximum du traitement est de 4200 francs.

Les postulants dont la langue maternelle est l'italien et qui peuvent témoigner, en même temps, de connaissances suffisantes dans la langue allemande et éventuellement aussi en français doivent s'adresser à la chancellerie soussignée, d'ici au 25 courant, en accompagnant leur demande d'un curriculum vitæ succinct et d'un certificat de capacité civile.

Berne, le 12 mai 1891. [2.]

*Chancellerie fédérale suisse.*

---

## Mise au concours.

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs prénoms et le lieu de leur domicile et d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé lors de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi donneront les renseignements nécessaires.

- 1) Facteur postal à Jussy (Genève).
- 2) Facteur postal, chargeur et garçon de bureau à Nyon (Vaud).
- 3) Sous-chef facteur au bureau principal des postes à Genève.
- 4) Facteur postal à Koppigen (Berne). S'adresser, d'ici au 26 mai 1891, à la direction des postes à Berne.
- 5) Messenger postal à Madretsch (Berne). S'adresser, d'ici au 26 mai 1891, à la direction des postes à Neuchâtel.
- 6) Facteur postal à Wiedlisbach (Berne).
- 7) Deux chargeurs postaux au bureau principal des postes à Bâle.
- 8) Commis de poste à Romanshorn (Thurgovie). S'adresser, d'ici au 26 mai 1891, à la direction des postes à Zurich.
- 9) Deux garçons de bureau au bureau principal des postes à St-Gall. S'adresser, d'ici au 26 mai 1891, à la direction des postes à St-Gall.
- 10) Télégraphiste à Sion (Valais). Traitement annuel dans les limites de la loi fédérale du 2 août 1873. S'adresser, d'ici au 23 mai 1891, à l'inspection des télégraphes à Lausanne.
- 11) Télégraphiste aux Diablerets, Ormont-dessus (Vaud).
- 12) Télégraphiste à Veytaux (Vaud).
- 13) Télégraphiste à Berne. Traitement annuel dans les limites de la loi fédérale du 2 août 1873. S'adresser, d'ici au 23 mai 1891, à l'inspection des télégraphes à Berne.
- 14) Télégraphiste à Egg (Zurich). Traitement annuel 200 francs, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 30 mai 1891, à l'inspection des télégraphes à Zurich.
- 15) Télégraphiste à Brunnadern (St-Gall). Traitement annuel 200 francs, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 25 mai 1891, à l'inspection des télégraphes à St-Gall.
- 16) Télégraphiste à Riva S. Vitale (Tessin). Traitement annuel 200 francs, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 30 mai 1891, à l'inspection des télégraphes à Bellinzone.

S'adresser, d'ici au 26 mai 1891, à la direction des postes à Genève.

S'adresser, d'ici au 26 mai 1891, à la direction des postes à Bâle.

Traitement annuel 200 francs, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 25 mai 1891, à l'inspection des télégraphes à Lausanne.



## Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1891
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.05.1891
Date	
Data	
Seite	614-616
Page	
Pagina	
Ref. No	10 070 212

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.